



Dossier de presse - Jeudi 4 décembre 2008

MUSÉE FABRE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

DE NOUVEAUX DISPOSITIFS POUR LES PERSONNES À DÉFICIENCES VISUELLES

Dès l'origine du projet d'agrandissement du musée Fabre, Montpellier Agglomération a placé l'ouverture à tous les publics au cœur de sa réflexion. Un plan d'accessibilité pour tous a été défini entre Montpellier Agglomération, le service des publics du musée Fabre et les partenaires locaux spécialisés dans le handicap. Cette concertation a ainsi permis de définir, pour les différents types de handicap, moteur, auditif, visuel et mental, les moyens de faciliter et optimiser l'installation d'équipements permettant l'accès pour tous au musée.

Au mois de juillet dernier, le musée Fabre de Montpellier Agglomération a obtenu le label national « Tourisme et Handicap », pour une durée de cinq ans récompensant ainsi les actions menées en direction des personnes à déficiences motrices et mentales. Aujourd'hui, Montpellier Agglomération poursuit ses actions, en partenariat avec l'Union des Aveugles et Handicapés de la Vue de Montpellier et de la Région et l'association Surdi 34, à destination des personnes à déficiences visuelles et auditives, avec la réalisation d'une maquette tactile pour les personnes non et malvoyantes.

1. Mise à disposition d'une maquette tactile



Placée au cœur de l'atrium Germaine Richier, la maquette tactile est réservée aux personnes à déficiences visuelles. Cette maquette a été réalisée dans un souci de qualité tactile et de réalisme visuel. Le public non handicapé peut également observer la maquette pour étudier l'implantation des bâtiments. Ils peuvent découvrir des détails qui n'étaient pas perceptibles, comprendre l'articulation entre les bâtiments et leur lien avec les collections. ►►►

Les caractéristiques techniques

La réalisation de la maquette a été confiée à la société Architact (Les Martres de Veyre, 63). Les dimensions (130 x 100 cm) et l'échelle retenue (1/100^e) ont été choisies pour faciliter la compréhension globale.

Un soin tout particulier a été accordé :

- au choix des matériaux qui proposent des touchers multiples propres à traduire les éléments architecturaux (murs, toitures, fenêtres, sols, végétation...),
- à la finesse de la restitution des éléments architecturaux qui caractérisent les différents bâtiments (parements, pilastres, colonnes, décors sculptés, corniches, frontons...),
- à la gamme de couleur qui, tout en restant fidèle à la réalité, accentue les contrastes afin de prendre en compte les besoins des personnes malvoyantes.

L'ensemble de ce code tactile est expliqué dans une légende en braille et en gros caractères permettant aux déficients visuels de s'approprier les informations de la maquette.

Depuis 1998, la société **Architact** est spécialisée dans la réalisation de maquettes tactiles et pédagogiques d'architecture ou d'urbanisme. Parmi ses dernières réalisations : Établissement thermal à Royat (2006), Musée de la Chartreuse à Douai, Musée de la Ville Saint-Quentin en Yvelines et Musée du Petit palais (2005), Hôtel de Ville de la Rochelle, Château de Fehervarcurgo en Hongrie (2004)...

2. Un nouveau programme de visites et d'ateliers



En parallèle, le service des publics du musée Fabre a renforcé son programme de visites et d'ateliers à destination des personnes en situation de handicap visuel afin que celles-ci puissent participer pleinement à la vie du musée Fabre.

Ainsi, un cycle de quatre visites et ateliers, animé par des médiateurs historiens d'art et plasticiens, familiarisés avec l'accueil des publics en situation de handicap, a été créé.

Les visites et ateliers proposés

► Découvrir le musée Fabre (durée 2h)

La maquette tactile, située dans l'atrium Richier, sera le point d'ancrage du parcours spécifique pour le public non-voyant. Ce parcours associe une visite à l'extérieur du musée qui permet de le situer dans l'espace de la ville, entre l'Esplanade Charles de Gaulle et l'église Notre-Dame-des-Tables. Il suit les quatre rues qui le délimitent : le boulevard Sarraill, la rue Montpelliéret, la rue du Collège et la rue Girard. La découverte tactile des façades extérieures introduit des notions d'échelle, de matériaux, de style et d'histoire. Cette maquette permet également de situer le visiteur à l'intérieur du musée où certains éléments architecturaux sont reconstitués : rampe d'escalier, mosaïques, marbres, granit, Portée de Buren, mur de verre de la salle Soulages... La découverte intérieure du musée met constamment en parallèle les bâtiments et les collections qui y sont présentées. Une attention particulière est accordée aux ambiances sonores, différentes selon les espaces, les volumes et les matériaux qui les composent.

► Découvrir l'art de peindre – Durée 2h (45mn de visite et 1h15 d'atelier)

Un choix d'œuvres caractéristiques de différentes périodes, de la fin du Moyen Âge à Pierre Soulages, est resitué dans le parcours muséographique grâce à la maquette tactile. Les visiteurs sont ensuite conduits dans les salles pour évoquer la question des formats et du volume des salles, de l'environnement propre à chacune... Dans un deuxième temps, la séance en atelier permet de découvrir tactilement les matériaux de la peinture grâce à un coffre de peintre réunissant des échantillons de supports (toile, bois, ardoise, cuivre...), des modèles de châssis, des outils pour enduire, peindre, poser les vernis... Les participants broient les pigments, sentent les liants, expérimentent des mélanges et le travail des matières.

► **Découvrir l'art de sculpter – Durée 2h (1h de visite et 1h d'atelier)**

Une sculpture originale en bronze de la collection pouvant être touchée est le point de départ de cette animation. Après l'avoir resituée dans le musée grâce à la maquette, le groupe se rend dans la salle et se livre à l'étude tactile de l'œuvre : matière, proportions, sujet, artiste, période de l'art...

La séance en atelier permet ensuite de découvrir différentes techniques de sculpture : modelage, taille, assemblage... Des échantillons de différents matériaux sont proposés : marbre, plâtre, bois, terre cuite... et les outils propres à chaque techniques sont présentés. Enfin, chaque participant pourra expérimenter un exercice de modelage.

► **Découvrir l'abstraction – Durée 2h (1h de visite et 1h d'atelier)**

À partir d'un passage dans les salles XX^e siècle, resituées au préalable grâce à la maquette, les participants écoutent les voix enregistrées des artistes : Pierre Soulages, Simon Hantaï, Claude Viala... parlant de leur travail. Ensuite, ils sont amenés à manipuler dans l'atelier des dispositifs en trois dimensions permettant de comprendre les démarches de ces deux artistes : le dynamisme, le geste, la trace, la densité de la matière, la texture... L'atelier offre aux participants la possibilité de travailler eux-mêmes sur la notion de « trace » pratiquée avec l'aide de différents matériaux et techniques.

Les renseignements sur les dates, heures et tarifs sont disponibles sur www.montpellier-agglo.com/museefabre.



Nouveau

Installation de bornes d'information en braille et gros caractères début 2009

Début 2009, le musée Fabre de Montpellier Agglomération installera des bornes d'informations en braille et gros caractères permettant au fil du parcours d'identifier le thème et le numéro de la salle. Certaines proposent des classeurs contenant des textes en braille et gros caractères décrivant le thème de la salle et la liste des artistes. Des détails sur des points plus remarquables de l'histoire architecturale du bâtiment seront également proposés.

L'Union des Aveugles et Handicapés de la Vue de Montpellier et de la Région (U.H.A.V)

Fondée en 1929, l'U.H.A.V. est une association qui a une fonction d'assistance et de bienfaisance auprès des personnes aveugles et gravement malvoyantes. Son action se manifeste en particulier par :

- l'information du public par les médias et les publications,
- l'information en direction des professionnels de la santé, de l'éducation, du travail social ainsi que des organismes socioprofessionnels,
- la participation aux commissions officielles traitant de la scolarité, de l'emploi, de la législation sociale, des loisirs,...
- la participation aux Comités de Coordination et de liaison des associations traitant des questions liées aux personnes handicapées et malades chroniques,
- la création et la gestion de tout établissement, service et dispositif contribuant à la scolarisation, à la formation professionnelle, à l'adaptation au milieu de vie, à l'accès à l'emploi et plus généralement à l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des personnes aveugles et gravement malvoyantes.

3. Un musée accessible à tous



Le droit à l'accessibilité pour tous est une priorité pour Montpellier Agglomération. Tous les équipements sportifs et culturels de Montpellier Agglomération sont équipés d'accès pour les personnes en situation de handicap. Dès l'origine du projet d'agrandissement du musée Fabre, un plan d'accessibilité pour tous a été défini entre Montpellier Agglomération, le service des publics du musée et les partenaires locaux spécialisés dans le handicap.

3.1 Un plan d'accessibilité performant

L'ensemble du musée Fabre de Montpellier Agglomération est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (salle d'exposition temporaire et collections permanentes, centre de documentation, librairie boutique, restaurant, auditorium et espaces ateliers) :

- ▶ 3 ascenseurs assurent la desserte de la salle d'exposition temporaire et les différents niveaux des collections permanentes,
- ▶ le personnel d'accueil se tient à la disposition de tout visiteur qui souhaite être renseigné, aidé ou accompagné dans sa visite,
- ▶ la billetterie, située dans le hall d'accueil, est accessible de plain-pied par l'esplanade Charles de Gaulle,
- ▶ les personnes en situation de handicap disposent d'un accès prioritaire aux caisses,
- ▶ la salle d'exposition temporaire, les vestiaires et sanitaires sont accessibles de plain-pied,
- ▶ les personnes à mobilité réduite bénéficient d'un parcours spécifique en 7 étapes souligné par un lettrage particulier (de A à G), accompagné d'une plaquette d'orientation « Le musée en Douceur » (en téléchargement sur le site www.montpellier-agglo.com/museefabre),
- ▶ 3 fauteuils roulants sont disponibles en prêt gratuit sur simple demande à l'accueil,
- ▶ une signalétique adaptée permet de suivre un parcours chronologique cohérent à travers les salles et différents niveaux,
- ▶ l'auditorium est accessible par une rampe en pente douce,
- ▶ 4 emplacements pour les fauteuils roulants sont disponibles.

3.2 Des dispositifs particuliers sont mis en place pour les handicapés visuels, auditifs et mentaux

▶ Handicap visuel

Au centre-ville, un itinéraire de guidage adapté (balisage podotactile) permet d'accéder à l'entrée du musée depuis la station de tramway du Corum. Les guides chiens d'accompagnement ont accès au musée. Les bornes d'information du parcours permanent sont équipées d'une signalétique braille. Certaines proposent des classeurs contenant des textes braille et gros caractères décrivant le thème de la salle et la liste des artistes. La plupart des **visites guidées** sont accessibles aux personnes en situation de handicap visuel. Certaines, faisant intervenir des approches musicales ou corporelles, leur sont recommandées. **Des ateliers** basés sur la manipulation de matières, de maquettes, d'objets permettent d'appréhender les techniques et d'accéder à une lecture plus précise de certaines œuvres. Il est recommandé de se renseigner auprès du service des publics ou à l'accueil du musée.



▶ Handicap auditif

Depuis sa réouverture, le musée Fabre de Montpellier Agglomération a mis en place de nombreux dispositifs pour les personnes en situation de handicap auditif, grâce à un important travail de recherche mené avec l'association Surdi 34. À ce jour, 50 audioguides sont équipés de boucles magnétiques individuelles pour personnes malentendantes, dont 23 offerts par l'intermédiaire de l'association Surdi 34. D'autre part, des boucles à induction magnétique sont également disposées dans certains espaces du musée. Elles permettent aux personnes équipées de prothèse auditive de mieux percevoir les sons, en particulier dans l'auditorium.

La **signalétique** indiquant la présence d'une boucle à induction magnétique vient d'être renforcée par **la pose d'un logo** spécifique dès l'entrée du musée.

Une **plaquette** à destination de tous les visiteurs en situation de handicap « Le musée sans exception » est également éditée, dans laquelle deux pages sont consacrées aux personnes en situation de handicap auditif. Elle détaille les différents dispositifs mis en place et est remise aux usagers concernés dès l'accueil du musée.

La **sensibilisation du personnel d'accueil** au fonctionnement de la boucle magnétique et des audioguides avec boucle magnétique intégrée a été renouvelée. Une réflexion est également menée avec l'association Surdi 34 sur la question de la formation au discours et à l'attitude à adopter en direction des publics malentendants pour le personnel d'accueil et de sécurité.

► **Handicap mental**

La plupart des visites guidées ou des ateliers de pratique artistique sont accessibles aux personnes en situation de handicap mental. Des visites chorégraphiées, musicales ou contées, favorisant les sens et les perceptions, leur sont ouvertes. Certains ateliers de pratique artistique permettent d'appréhender de façon ludique les matières et techniques, favorisant la lecture des œuvres des collections permanentes.

Des tarifs adaptés

Les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) bénéficient du tarif réduit pour les visites guidées et de la gratuité pour l'accès aux collections permanentes et aux expositions temporaires.

Tarif des visites guidées : 5,50€ pour les collections permanentes et 7€ pour les expositions temporaires.

CONTACT PRESSE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Coralie Trigueros - Tél. : 04 67 13 61 63 - 06 64 80 86 36
c.trigueros@montpellier-agglo.com